



BILAN
2014

GESTION
DES MATIÈRES
RÉSIDUELLES



BILAN 2014

GESTION
DES MATIÈRES
RÉSIDUELLES

LE BILAN EN BREF

- Grâce à ses bonnes habitudes de tri, la population sherbrookoise a permis, en 2014, la valorisation de 54 % des matières résiduelles qu'elle a générées.
- En 2014, la moyenne de déchets ultimes générés par citoyen s'élève à 184 kg, soit 2 kg par habitant de moins qu'en 2012 et en 2013.
- L'année 2014 marque aussi le début des travaux d'élaboration d'un nouveau **Plan de gestion des matières résiduelles** pour la Ville de Sherbrooke, avec de nouveaux objectifs à atteindre, tant dans les domaines résidentiel, industriel, commercial qu'institutionnel.

LEXIQUE

ARPE-Québec : Association pour le recyclage des produits électroniques.

CRD : construction, rénovation et démolition.

ICI : industries, commerces et institutions.

TIC : technologies de l'information et de la communication.

Valorisation : terme utilisé pour désigner l'ensemble des techniques qui permettent la réutilisation ou la régénération des déchets.

Source : RECYC-QUÉBEC.

POLITIQUE QUÉBÉCOISE DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

OBJECTIFS À ATTEINDRE
D'ICI LA FIN DE 2015 :

1

Ramener la quantité de matières résiduelles éliminée à 700 kg par personne par année (ICI et CRD inclus) pour l'ensemble du territoire sherbrookoise.

2

Recycler 70 % du papier, du carton, du plastique, du verre et du métal résiduels.

3

Traiter 60 % de la matière organique putrescible résiduelle.

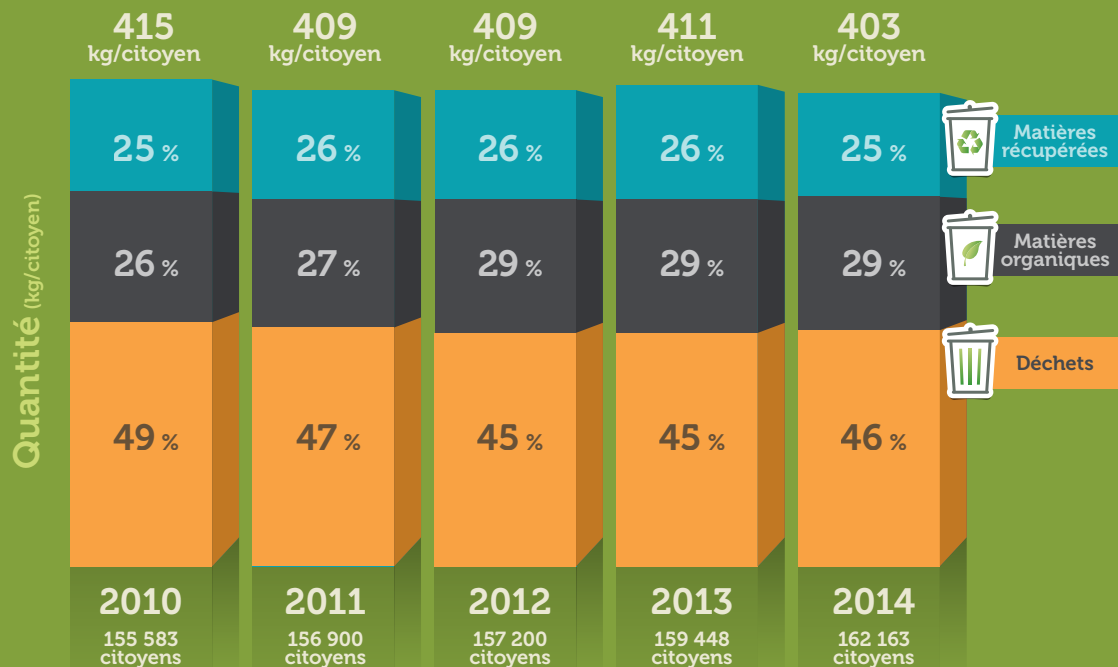
4

Réutiliser, recycler ou valoriser 80 % des résidus de béton, de brique ou d'asphalte.

5

Trier à la source ou acheminer vers un centre de tri 70 % des résidus de construction, de rénovation et de démolition provenant du secteur du bâtiment.

Matières résiduelles générées par citoyen de 2010 à 2014 (kg/citoyen)^{1,2,3}



1- Provenance : les collectes et les écocentres.

2- TIC et CRD non inclus dans ce graphique.

3- Y compris les matières recyclables provenant des ICI participant au programme de récupération des matières recyclables.

Quelques données

- Matières recyclables : 118 kg/citoyen⁴.
- Matières organiques : 101 kg/citoyen⁵.
- Déchets enfouis : 184 kg/citoyen (ICI et CRD non inclus, résidus encombrants inclus).

En 2014, 54 % des matières résiduelles générées par citoyen ont été détournées de l'enfouissement⁶.

4. Cela inclut les collectes en bordure de rue et les matières recyclables provenant des écocentres et des ICI participant au programme de récupération offert par la Ville.

5. Y compris les collectes de matières organiques, les collectes spéciales (feuilles mortes, sapins, bois) et les résidus verts et de bois amassés aux écocentres.

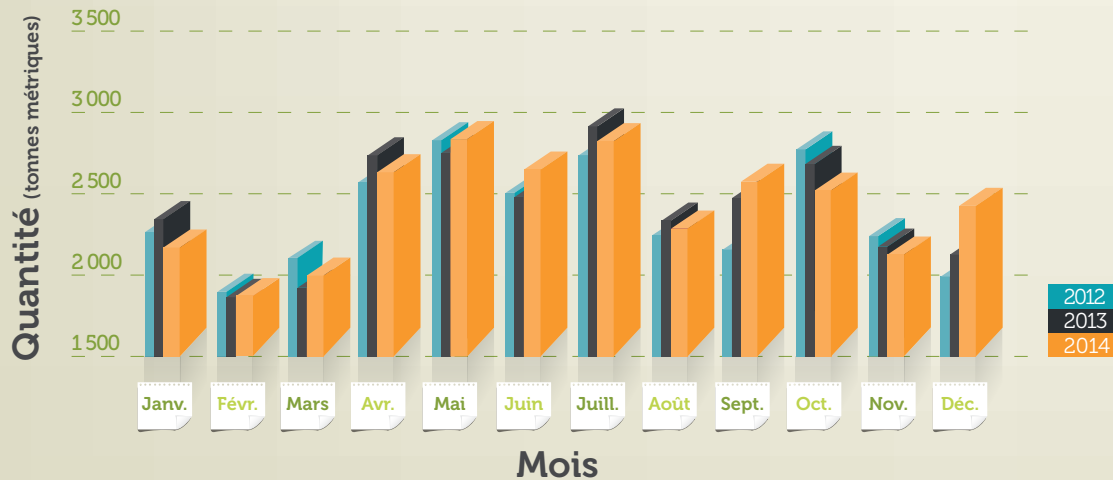
6. La quantité de déchets générée par les ICI et les CRD n'est pas encore connue. Elle n'est donc pas incluse dans ce calcul.





Collecte de déchets en bordure de rue

Comparaison entre les quantités de matières résiduelles enfouies de 2012 à 2014.



Quelques données

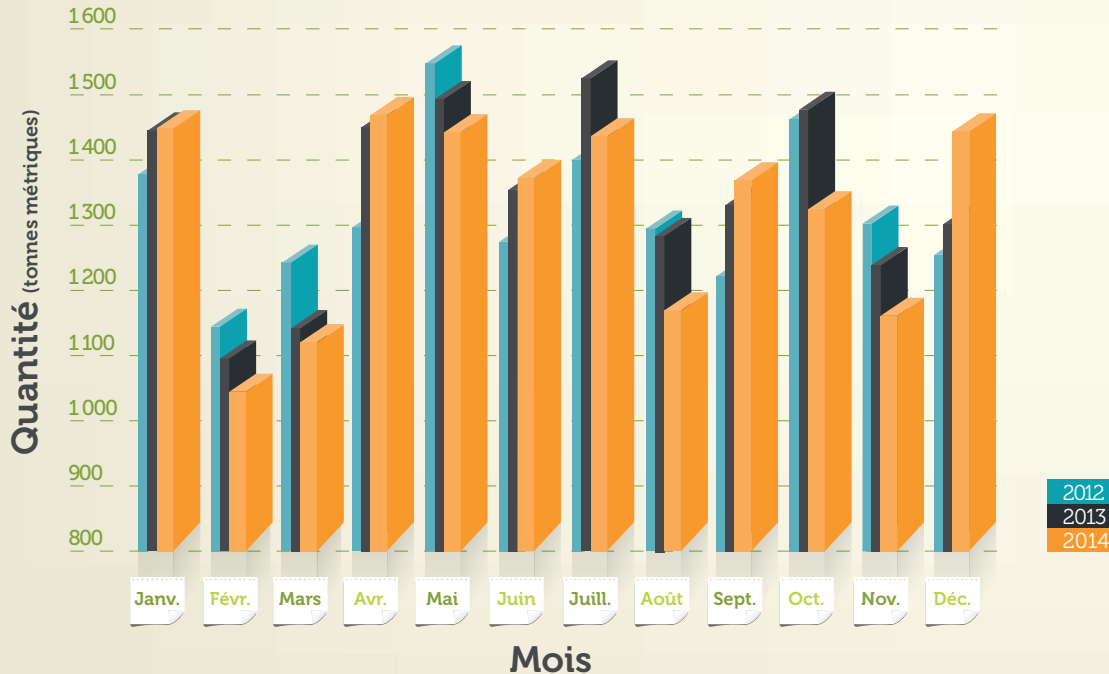
- Matières destinées à l'enfouissement : 29 866 tonnes comprenant les résidus encombrants, soit 184 kg/citoyen.
- Résidus encombrants : 967 tonnes ont été amassées, soit 40 tonnes de plus qu'en 2013 et 6 tonnes de moins qu'en 2012. Cela équivaut à 5,9 kg de résidus encombrants produits par citoyen, cette année.

Pour consulter la liste des matières acceptées et refusées à la collecte des résidus encombrants, visitez le sherbrooke.ca/encombrants.



Collecte des matières recyclables en bordure de rue

Comparaison entre les quantités de matières recyclables générées de 2012 à 2014.



Quelques données

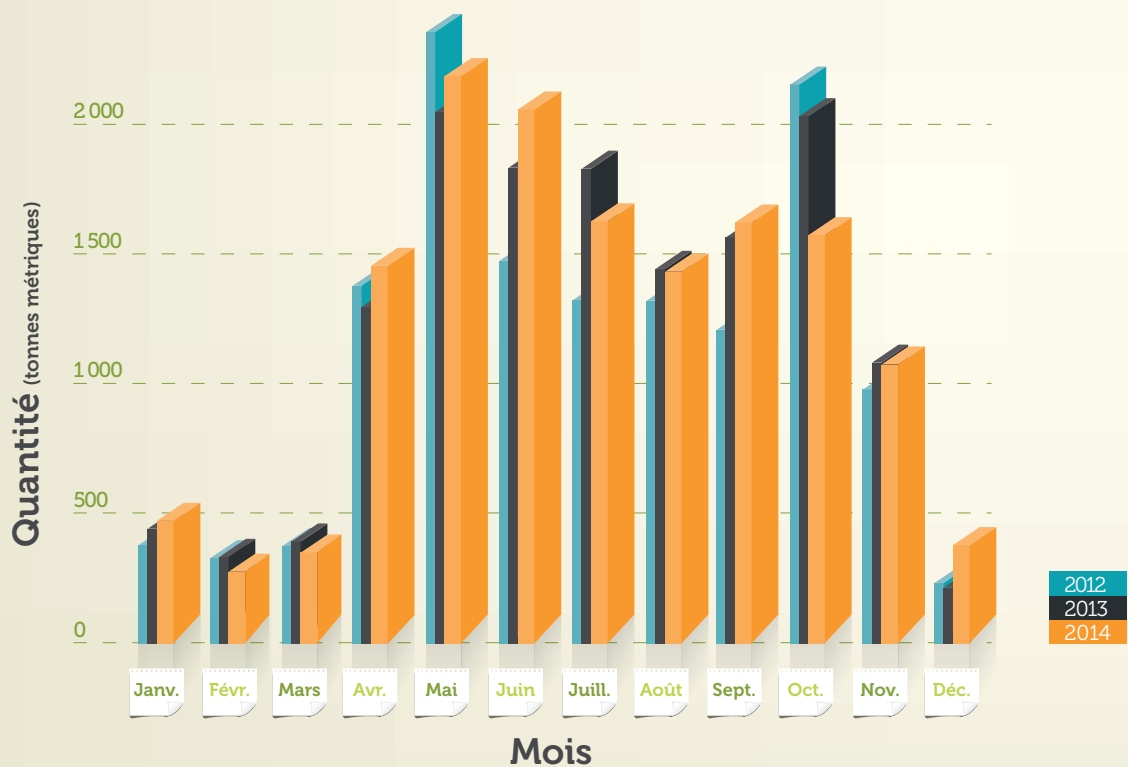
- ▶ En 2014, 15 805 tonnes de matières recyclables ont été récupérées. En ajoutant les 3243 tonnes de matières apportées aux écocentres, on atteint une moyenne de 118 kg/citoyen de matières recyclables récupérées.
- ▶ Les matières recyclables sont acheminées au centre de tri Récup Estrie.
- ▶ En 2014, on y a rejeté en moyenne 6 % de matières contaminantes. En comparaison, selon RECYC-QUÉBEC, la moyenne du taux de rejet des centres de tri du Québec s'élevait à 9 % en 2010.

- ▶ Saviez-vous que près de 300 ICI participent, sur une base volontaire, au programme de récupération des matières recyclables assuré par la Ville de Sherbrooke? Leurs matières recyclables sont incluses dans les quantités totales récupérées annuellement.



Collecte des matières organiques en bordure de rue

Comparaison entre les quantités de matières organiques générées de 2012 à 2014.



Quelques données

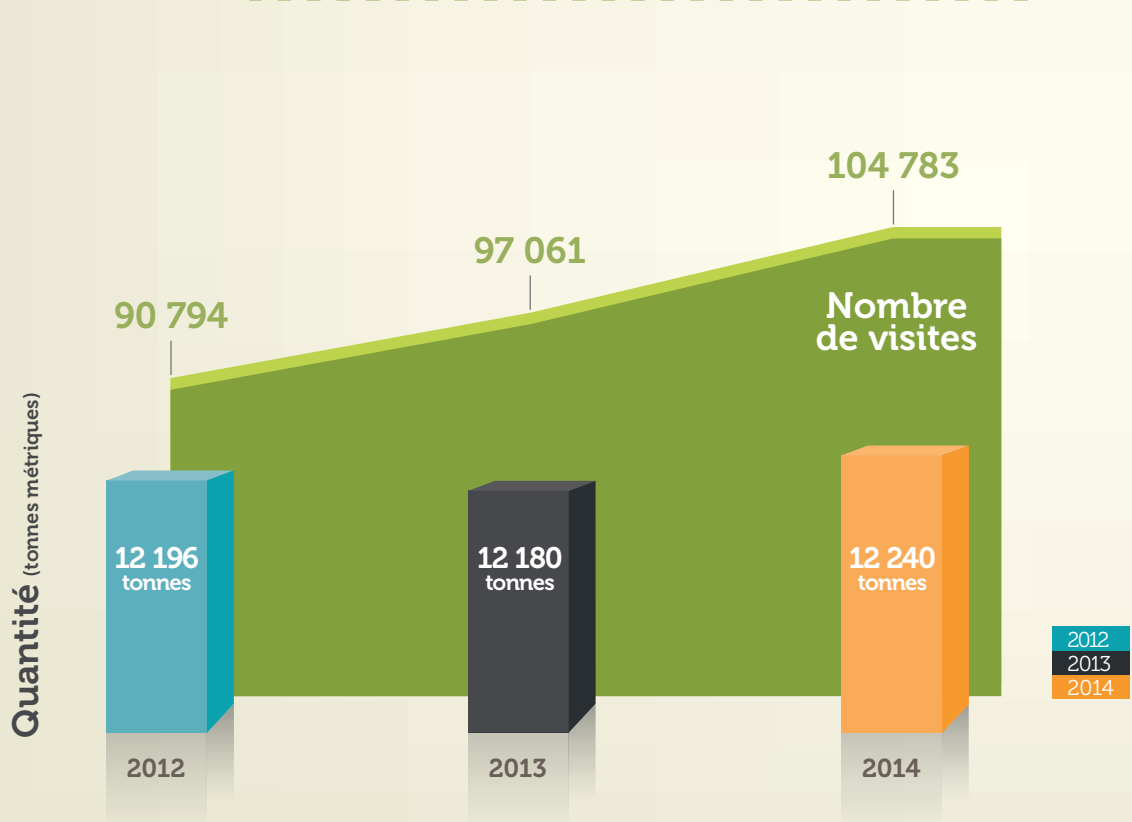
- En 2014, 14 521 tonnes de matières organiques ont été amassées, soit une moyenne de 101 kg/citoyen, et ce, en considérant les collectes spéciales de sapins, de feuilles mortes et de résidus de bois.
- Le bois apporté aux écocentres est valorisé à même les résidus de construction, de rénovation et de démolition. Il est donc comptabilisé dans cette catégorie.
- Depuis l'automne 2014, les immeubles de 5 logements et les immeubles de type condominiums de 5 à 9 unités sont desservis par la collecte des matières organiques.



ÉCOCENTRES

Quantité de résidus récupérée aux écocentres et nombre de visites

Comparaison entre les quantités reçues de 2012 à 2014.



Quelques données

- Les écocentres ont connu une hausse du nombre de visites, avec 104 783 visites en 2014, par rapport à 97 061 visites en 2013.
- Malgré une hausse de visites attribuable à la récupération de styromousse, la popularité de ce programme ne se reflète pas dans le tonnage total des écocentres étant donné la légèreté de cette matière.
- On remarque une forte augmentation des tonnages des TIC en 2014, ce qui a permis à la Ville de Sherbrooke de recevoir une somme de plus de 78 000 \$, dans le cadre du programme de redevance de **l'ARPE-Québec**.

➤ Bonne nouvelle! Étant donné son succès, le programme de récupération de styromousse aux écocentres a été implanté de façon permanente en septembre 2014.

Élaboration du nouveau Plan de gestion des matières résiduelles

La Ville de Sherbrooke a commencé l'élaboration de son nouveau **Plan de gestion des matières résiduelles** (PGMR) en septembre 2014. Elle est présentement en processus de concertation et d'analyse des résultats d'inventaire des matières résiduelles générées sur l'ensemble de son territoire afin de proposer des orientations et des mesures conformes aux objectifs nationaux.

Le nouveau PGMR s'échelonnnera sur une période de 4 ans allant de 2016 à 2020. Le projet de PGMR sera déposé au ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC) en septembre 2015, afin qu'il soit présenté en consultation publique vers le mois de novembre 2015. Le PGMR intégrant les avis reçus lors des consultations publiques sera transmis au MDDELCC pour une analyse de conformité et entrera officiellement en vigueur en 2016.



Continuons à faire notre part!